

## MAIRIE DE METZ

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 mai 2023

DCM N° 23-05-25-39

**Objet : Versement de la contribution financière 2023 au Centre Pompidou-Metz.**

**Rapporteur: Mme DAUSSAN-WEIZMAN,**

Dans un contexte budgétaire très contraint, la Ville de Metz poursuit et maintient en 2023 son soutien auprès des institutions culturelles du territoire avec l'ambition d'accompagner la création, la diffusion et l'éducation artistique et culturelle dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, de l'image et du numérique. Plus que jamais, les enjeux majeurs de notre politique culturelle visent à rendre accessible l'art et la culture au plus grand nombre, et à renforcer l'attractivité de la ville avec des établissements culturels de dimension internationale, à l'image du Centre Pompidou-Metz.

Le 10 mai 2010, le Centre Pompidou-Metz, première décentralisation d'un établissement public national, et premier Centre Pompidou en dehors de Paris, a vu le jour et s'est enraciné dans le territoire lorrain. Avec 71 expositions temporaires à son actif, plus de 525 000 élèves accueillis dans le cadre d'actions pédagogiques, ce sont plus de 4,4 millions de visiteurs qui ont pu le découvrir depuis son ouverture, plaçant le Centre Pompidou-Metz comme l'une des institutions culturelles publiques d'art contemporain la plus visitée de France en région.

En 2022, après un premier trimestre encore très marqué par la pandémie, le Centre Pompidou-Metz a vu sa fréquentation augmenter de plus de 35 % par rapport à 2021 avec des résultats en fin d'année qui retrouvent les niveaux de 2019.

Actuellement les expositions en cours sont les suivantes :

- **La répétition**, jusqu'au 27 janvier 2025, qui s'attache à montrer comment, pour de nombreux artistes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, la création naît de la répétition, par multiplication, accumulation, redoublement ou recommencement (Galerie 1).
- **Suzanne Valadon. Un monde à soi**, jusqu'au 11 septembre 2023, qui retrace la trajectoire de l'artiste Suzanne Valadon en convoquant ses créations les plus iconiques, ses sources d'inspirations ainsi que des documents d'archives (Galerie 2).

Les prochaines expositions de l'année 2023 ouvrent des horizons multiples :

- **Worldbuilding. Jeu vidéo et art à l'ère digitale**, du 10 juin 2023 au 15 janvier 2024, qui examinera les différentes façons dont les artistes s'immiscent dans les jeux

vidéo et les transforment en une véritable forme d'art (Galerie 3).

- **Elmgreen & Dragset. Bonne chance**, du 10 juin 2023 au 1<sup>er</sup> avril 2024, carte blanche au duo d'artistes phares de la scène internationale contemporaine qui se déploiera comme un scénario aux allures de rêves, révélant installations, sculpture et performances mêlées à un décor grandeur nature dans la Grand Nef, le Forum et sur la Toiture.
- **Lacan, l'exposition. Quand l'artiste précède le psychanalyste**, du 18 novembre 2023 au 15 avril 2024, qui invite le visiteur à une errance au travers des notions lacaniennes, les étapes de sa vie, sa relation avec les surréalistes (Galerie 2).

En parallèle et en lien avec les thématiques des expositions, un riche programme d'actions culturelles est proposé en 2023 avec des concerts, des conférences, du cinéma ainsi que des performances, des spectacles et de la danse (Ballet de Lorraine, Boris Charmatz et Viniï Revlon). Le Centre accueille également des compagnies messines en résidence (Corps in Situ, Hörspiel et Blah Blah Blah). Cette année, des partenariats se sont construits avec les grands festivals du territoire comme Passages Transfestival et Constellations de Metz.

Le Centre développe par ailleurs une offre scolaire importante visant la découverte des expositions et de l'art moderne et contemporain. Avec 25 000 élèves accueillis en 2022, il continue de développer et d'enrichir un programme d'actions en 2023 en vue de diversifier et fidéliser ses publics. Les champs scolaires et le jeune public profiteront d'ateliers, de visites et d'événements spécialement conçus pour de jeunes visiteurs (ex : ateliers « Entre chien et loup », « Une pause favorable », visites « DOU-DOU-DOU-DOU »).

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder pour l'exercice 2023 au versement de la contribution financière au Centre Pompidou-Metz, d'un montant total de 550 000 euros (montant identique à 2022), au titre de son fonctionnement et de son programme d'activités annuel. Le budget prévisionnel total 2023 de l'institution, fonctionnement et investissement compris, s'équilibre à hauteur de 14 113 900 euros en dépenses et en recettes, l'Eurométropole de Metz étant engagée à hauteur de 5 150 000 euros et la Région Grand Est, de 4 000 000 euros.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les dispositions générales du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Centre Pompidou-Metz,

VU la demande de contribution financière formulée par le Centre Pompidou-Metz pour l'exercice 2023,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DÉCIDE :**

- **DE VERSER** au Centre Pompidou-Metz, pour l'exercice 2023, une contribution financière globale de 550 000 euros au titre de son fonctionnement et de ses activités, conformément à l'article 22.3.1 des statuts de l'établissement joints.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et pièce connexe à cette affaire avec la structure bénéficiaire, et notamment la lettre de notification.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Service à l'origine de la DCM : Action Culturelle  
Commissions : Commission Culture  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER, Maire de Metz ,  
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 14

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
Suivent les signatures au registre

Identifiant de télétransmission : 057-21570463611-20230525-125045-DE-1-1  
N° de l'acte : 125045

-----  
Délibération rendue exécutoire le 31 mai 2023  
après affichage et transmission au contrôle de légalité.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,

et par délégation :

Metz le,